

Table des matières

Préface	
<i>Richard Château-Degat</i>	5
Préambule : silhouettes d'évadés	15
Introduction	19
1. Le décompte des maîtres	19
2. Traque policière	23
3. Sources	25
Développement	
4. L' <i>Abolition Act</i> de 1833 : quel impact aux Antilles françaises ?	29
5. Chronologie des évasions	35
6. Police des embarcations	41
7. Géographie des évasions	45
8. Surveillance renforcée	53

9. Itinéraires des marrons	57
10. Pierre Dessalles : un témoignage utile	61
11. L'exode des talents	69
12. « Marronneurs » et marrons	75
13. Conscience marronne	81
14. Sociologie des évasions	85
15. Et la liberté ?	93
16. Familles et réseaux	99
17. Terres d'asile	103
Conclusion	111
Sources et bibliographie	115
Annexes	119

Préambule

Silhouettes d'évadés

Au XIX^e siècle, la tenue de conventions antiesclavagistes ne fut pas le moindre des moyens utilisés par les abolitionnistes européens pour atteindre l'esprit public. En 1840, Thomas Clarkson, le doyen des abolitionnistes anglais, présida une de ces assemblées solennelles à Londres. Y assistèrent des délégués venus de toutes les provinces anglaises et de l'étranger. Dès l'année suivante, la Société française pour l'abolition de l'esclavage prit la décision de convoquer à Paris une nouvelle convention. Clarkson fut l'un des premiers invités à cette assemblée prévue pour le mois de février 1842. Mais son grand âge ne lui permit pas de se rendre à Paris. Il le fit savoir aux organisateurs et, surtout, prit soin d'adresser aux abolitionnistes français une longue lettre dans laquelle il exposait ses vues sur les questions du moment. Le document mérite examen. La lettre est adressée au président de la Société française pour l'abolition de l'esclavage, le duc Victor de Broglie¹. Par son contenu, elle tranche sur les échanges épistolaires habituels entre

1. Lettre datée du 7 février 1842, publiée dans l'ouvrage de Nelly Schmidt, *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies*, Paris, Karthala, 2000. Toutes les autres citations du chapitre sont extraites de la même lettre.

abolitionnistes français et anglais. Le ton se fait pressant dès les premières lignes. Clarkson se prévaut d'emblée de son long combat en faveur de l'émancipation des Noirs pour délivrer au duc de Broglie la plus ferme des recommandations :

« [...] D'abord, je vous invite à vous méfier de toute proposition séduisante pour l'amélioration de l'esclavage. J'espère qu'il figurera en tête de vos résolutions que l'esclavage est d'une nature qui ne peut être ni corrigée ni améliorée. Pour faire quelque chose de bon, vous devez le détruire, vous devez lui donner son coup de grâce tout de suite ».

Le reste de la missive exprime le même rejet de tout attermoiement vis-à-vis de l'esclavage. S'adressant à l'un des principaux dirigeants de la monarchie de Juillet², Clarkson rédige une véritable mise en garde. Ses vues rétrospectives sur l'*Abolition Act* de 1833 intègrent une ferme critique du système de l'apprentissage adopté simultanément par le Parlement britannique. Pour Thomas Clarkson, cette transition n'a servi qu'à river l'apprenti au « moulin de la terreur » perpétué par les planteurs des *West-Indies*. Et la seule alternative à cet enchaînement répressif fut « le jour de la liberté » décrété le 1^{er} août 1838.

Allant plus loin dans son analyse, Clarkson aborde ensuite l'expérience coloniale française dont il s'emploie à banaliser les procédés en les rattachant à un système plus vaste :

« J'aimerais aussi vous mettre en garde contre la notion séduisante selon laquelle l'esclavage est doux tel qu'il existe

2. À l'heure où il reçoit la lettre de Thomas Clarkson, le duc de Broglie préside en France une commission officiellement chargée de présenter au gouvernement des propositions de réforme des sociétés coloniales inspirées par la volonté d'aller graduellement vers l'abolition de l'esclavage.

dans les colonies françaises [...]. Prétendre que les esclaves sont bien traités dans les colonies françaises est faux. C'est impossible, en général, où l'esclavage existe ».

Nous citons ici seulement deux extraits d'une plus longue analyse. Celle-ci peut apparaître superflue. N'est-elle pas adressée à un abolitionniste éminent comme le duc de Broglie ? Pourtant Clarkson insiste. La question lui semble si fondamentale qu'il l'aborde bientôt sous un nouvel angle :

« Qu'il y ait toutefois ce qu'on peut appeler des maîtres gentils en Martinique et en Guadeloupe ou d'autres régions d'esclavage, c'est-à-dire ayant une meilleure disposition que les autres, qui traitent leurs esclaves avec plus d'humanité que les autres, je le reconnais bien volontiers ; mais dire que les esclaves sont généralement bien traités est une invention dans un but bien précis ».

Sans doute est-ce la longue expérience du propagandiste de l'émancipation qui le pousse à mettre en question les plus enracinés des préjugés nationaux d'outre-Manche. Car la cible visée est bien l'orgueil national français. Provenant d'un sujet britannique, la critique n'a rien d'aisé. Clarkson ne l'ignore pas ; il s'emploie même à souligner ses propres convictions francophiles (« votre pays abonde en hommes éclairés, aucun pays n'en a davantage »). Toutefois le fond de l'argumentation reste le même. Pour mieux combattre les sophismes des esclavagistes de France, l'abolitionniste n'a d'autre recours que de rappeler les traits sombres du quotidien des colonies françaises, pourtant connus de son interlocuteur :

« Que je vous signale un fait, un seul, qui vous montrera de lui-même tout de suite la cruauté et l'inanité de l'esclavage tel qu'il existe dans ces îles aujourd'hui. Un grand nombre d'esclaves, appartenant à la Martinique et à la Guadeloupe, ont essayé de s'échapper de là vers les îles britanniques du voisinage depuis que la liberté y a été proclamée. Beaucoup d'entre eux ont atteint leur but, malgré

la plus haute surveillance exercée pour les en empêcher, et ils travaillent maintenant pour des salaires en tant qu'hommes libres. Quelques-uns, et ceux-ci représentent un nombre considérable, ignorant la navigation, et empruntant des navires dangereux, se sont heurtés à une mer déchaînée et se sont noyés. D'autres ont été repérés et poursuivis par les vaisseaux de guerre français et ramenés pour être condamnés à je ne sais quel affreux châtement car le maître voulait montrer l'exemple ».

Cette évocation ne manque pas de souffle. Sut-elle vaincre les prudences des dirigeants de la Société française pour l'abolition de l'esclavage ? On peut en douter au vu des longs palabres qui émaillèrent les activités de la Société. Insistant sur le fait que « la fuite des esclaves des colonies françaises s'amplifie », Clarkson inscrit d'emblée – quant à lui – les évasions d'esclaves de la Martinique et de la Guadeloupe dans le combat pour l'émancipation générale. Mais là s'arrête le récit de l'apôtre de la liberté. Car à peine ces silhouettes d'évadés sont-elles évoquées qu'elles cessent d'intéresser l'abolitionniste. Clarkson ne fut pas le seul antiesclavagiste à évoquer les départs risqués de ces « *boat people* » et de ces « *balseros* » du XIX^e siècle. Chez certains abolitionnistes – souvent les plus radicaux –, leur exode vers la liberté fut relevé comme l'un des indices majeurs du délitement des colonies à esclaves. S'il est vrai que ces silhouettes anonymes ont parfois servi d'apologue aux propagandistes de l'abolition, il reste à retrouver des traces du parcours concret des fugitifs.